

Les obsèques de Jean-Jé
Colonna, le 3 novembre
2006, à Pila-Canale.
La mort accidentelle
de ce parrain a rebattu
les cartes du crime
organisé corse.

STEPHAN AGOSTINI/AFI

LE ROMAN NOIR DE LA MAFIA CORSE

Devenue incontournable, la mafia corse ensanglante l'île impunément. Comment le crime organisé a-t-il pris son essor, étendu son emprise, jusqu'à défier l'Etat et à menacer l'île ? Enquête sur une nébuleuse qui empoisonne les Corses.

P A R V I N C E N T N O U Z I L L E

Scène de crime
à Calenzana
le 20 novembre 2009,
après la mort
de Jacques Buttafoghi,
membre présumé
de la bande des
bergers-braqueurs.

STEPHAN AGOSTINI/AFP

En Corse, on tue toujours en toute impunité. » La silhouette d'Anna-Maria Sollacaro est aussi menue qu'un roseau. Mais sa voix frêle ne tremble pas. Son regard perçant révèle une force irréprensible.

Anna-Maria porte le deuil de son père, Me Antoine Sollacaro, grande figure du barreau d'Ajaccio, assassiné à 63 ans de plusieurs balles de calibre 11,43 en pleine tête alors qu'il sortait d'une station-service à 9 heures du matin, le 16 octobre 2012. Elle le porte haut et fort, avec ce message tranchant : en Corse, les sicaires courent toujours et la justice n'avance pas.

Installée dans le fauteuil même où le ténor officiait, en plein cœur d'Ajaccio, cette jeune femme de 30 ans a endossé la robe d'avocate, presque par défi, prêtant serment deux jours après la mort de son père. Elle n'a rien changé à la disposition des lieux. « J'ai juste ajouté un ordinateur », dit-elle. Les livres de droit s'entassent dans la bibliothèque, les photos de famille sont restées en place, ainsi qu'un portrait de Che Guevara et une boîte de cigares au nom de don Antonio Sollacaro. « En travaillant là, je sens qu'il est toujours présent. C'est ma façon de poursuivre son œuvre », confie sa fille, qui a repris les dossiers du cabinet avec son frère aîné Paul, également avocat, installé à Nice. Mais la plaie ne cicatrise pas. « Je voudrais savoir avec certitude qui l'a tué, et surtout pourquoi », lance Anna-Maria, la voix soudainement plus étouffée, trahissant son émotion.

A ce jour, le mystère demeure. L'affaire Sollacaro est instruite à Marseille par un juge qui a mis en examen cinq membres de la bande du Petit Bar, un groupe de truands redoutés qui ont voulu imposer leur loi dans la région d'Ajaccio depuis plus d'une décennie. L'enquête sur la moto des tueurs, retrouvée quelques semaines après le drame, aurait permis de remonter jusqu'à ce groupe. Pourtant, l'ancien bâtonnier du barreau d'Ajaccio ne semblait pas menacé. « J'ai voyagé avec lui dans l'avion de retour de Marseille, la veille de sa mort, et il n'était pas inquiet », raconte Marc Maroselli, l'un de ses amis et confrères ajacciens. Ce meurtre s'inscrit-il dans le cadre de la série noire qui a frappé plusieurs amis d'Alain Orsoni, ancien leader nationaliste corse reconverti dans les affaires, qui préside le club de football Athletic Club Ajaccio (ACA) ? L'hypothèse est avancée par les enquêteurs, puisque Antoine Sollacaro était l'avocat traditionnel d'Orsoni, et que son meurtre a suivi de quelques jours une tentative d'assassinat sur Charles Cervoni, un autre proche d'Orsoni. De plus, il a précédé l'exécution, le 14 novembre 2012, de Jacques Nacer, président de la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Corse-du-



Anna-Maria Sollacaro, à Ajaccio, dans le bureau de son père : l'avocat Antoine Sollacaro, assassiné fin 2012.

Sud, également ami du dirigeant de l'ACA. Mais ces pistes demandent à être étayées. « Tant qu'il n'y a pas de preuves tangibles, nous gardons nos interrogations », explique Anna-Maria Sollacaro.

Comme elle, la Corse se contente de doutes et contient ses peurs. Terre longtemps oubliée par la République, l'île peuplée de 320 000 âmes était naguère connue pour ses nuits d'attentats. Mais les militants nationalistes clandestins du FLNC viennent d'annoncer qu'ils renonçaient définitivement à la violence. La Corse fait désormais régulièrement l'ouverture des journaux télévisés pour ses assassinats. « Nous sommes les tristes champions d'Europe en ce domaine », déplore, de sa voix rauque de fumeur, Dominique Bucchini, le président de l'Assemblée de Corse, qui s'alarme de cette dérive criminelle (voir son interview p. 43). Selon un récent bilan de l'Observatoire national de la délinquance, l'île a connu près de 140 homicides de 2008 à 2013, soit un rythme de 23 par an, ce qui fait de la Corse la région de France métropolitaine où le taux d'homicides est le plus élevé. La moitié concerne des règlements de comptes. Et l'on dénombre déjà huit morts depuis le début de l'année 2014. La plupart des affaires ne sont pas élucidées. « Ce faible taux de résolution est une forme d'encouragement pour les tueurs. Plus rien ne les arrête », se lamente un élu régional. Souvent, les meurtriers opèrent en quelques secondes, à pied ou à moto, le visage masqué et les mains gantées, sans laisser de traces. Du travail de professionnels, qui ➡

LES MEURTRIERS EXÉCUTENT VISAGE MASQUÉ

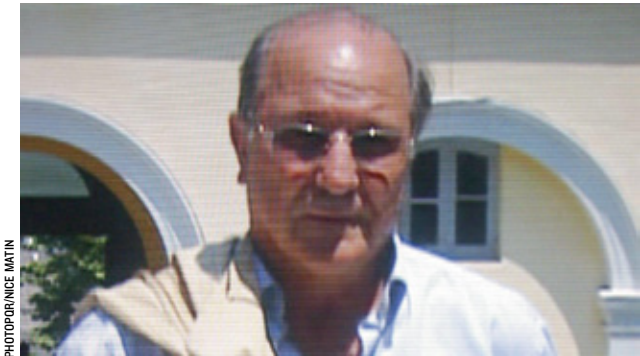
DES ÉLUS CORSES ONT DEMANDÉ DES PROTECTIONS

— signent la présence d’une criminalité organisée, à l’emprise grandissante et aux usages radicaux. Personne n’est intouchable, voyous, élus ou notables. Quelle région de France pourrait ainsi, sans frémir, voir tomber sous des balles un ancien bâtonnier, un président de chambre consulaire, un président de parc naturel régional, des entrepreneurs du bâtiment, des patrons de bar, des maires, ou le directeur général des services d’un conseil général, comme Jean Leccia, qui dirigeait l’administration de la Haute-Corse jusqu’à son assassinat, le 23 mars dernier, près d’Aléria ? « *Sont-ils tués à cause de leurs fonctions ? Si c’est le cas, pourquoi ? Veut-on nous intimider ?* » se demande Pascaline Castellani, maire de Piana. La menace, autrefois sourde, est devenue oppressante. Paul Giacobbi, député radical de gauche et président du conseil exécutif de la Région, s’en est ému à l’Assemblée nationale le 10 avril, rappelant qu’il était lui-même visé par des rumeurs « *morbides* ». Trois proches de Paul Giacobbi ont demandé à être protégés ces derniers mois, en plus d’une dizaine de personnalités corse déjà escortées. Outre les assassinats, la Corse enregistre des dizaines de tentatives d’homicide inexplicables, des explosions étranges au siège d’entreprises de bâtiment, des attentats sur des chantiers de construction de grande surface ou des incendies détruisant les engins de sociétés de travaux publics. Autant de pressions, probablement liées au racket ou au contrôle des marchés publics.

En réalité, le crime organisé s’est implanté en Corse de manière souterraine bien avant la récente vague de règlements de comptes, sans que l’Etat ni la société corse y prennent garde. Il s’agissait d’une sorte de retour aux sources pour des gangsters corse qui opéraient autrefois loin de leur île natale. Durant des décennies, Marseille a été la capitale des Corses de la diaspora. Les parrains qui dominaient la ville, surnommée « le Chicago français » par les Américains, s’appelaient Paul Carbone avant-guerre et les frères Guérini durant les années 50 et 60 (*voir encadré, ci-contre, sur les parrains corse*). Ils prospéraient dans la prostitution, le racket, le trafic de cigarettes ou la drogue, tout en rachetant des bars et des établissements de nuit qui leur donnaient une allure respectable. D’autres figures, tel Marcel Francisci, s’affichaient dans les cercles de jeux à Paris, ou s’activaient, comme Paul Mondoloni, dans la French Connection, les fameuses filières de trafic d’héroïne vers les Etats-Unis. Lorsqu’ils séjournaient dans l’île, ces parrains étaient célébrés pour leur réussite et leurs généreuses donations, sans qu’on leur pose trop de questions. La Corse, trop pauvre, ne représentait pas un enjeu de pouvoir pour les organisations criminelles. Seul le souvenir des anciennes vendettas meurtrières, romancées par Prosper Mérimée, —



PAUL CARBONE
LE CAÏD DE MARSEILLE DES ANNÉES 30
Né à Propriano en 1894, Paul Bonaventure Carbone, dit le « Tatoué », a connu une ascension fulgurante de gangster, avec son associé italien François Spirito, comme parrain de Marseille dans les années 30, inspirant le film Borsalino. Collaborateur durant la guerre, Paul Carbone est mort en 1943 dans un accident de train, saboté par des résistants. Poursuivi et exilé, Spirito a été arrêté à New York en 1951 pour trafic de drogue.



JEAN-JÉ COLONNA
LE PARRAIN DE LA CORSE-DU-SUD
Jean-Baptiste Jérôme Colonna, dit « Jean-Jé » Colonna, né à Sartène en 1939, s’est impliqué dans l’un des réseaux de la French Connection. Arrêté à Marseille en 1975, il s’est évadé pour une cavale de dix ans. Revenu en France à la mi-1985, Jean-Jé est devenu le véritable parrain de la Corse-du-Sud, avec des appuis politiques et des alliés en Afrique. Il est mort dans un simple accident de la route le 1^{er} novembre 2006.



JEAN-LUC GERMANI
FIGURE MONTANTE DU MILIEU
Beau-frère de Richard Casanova, Jean-Luc Germani est suspecté d’être son « exécutif testamentaire » et l’une des figures montantes et les plus influentes du milieu corse, en lien avec les Federici. Poursuivi pour avoir repris début 2011 manu militari le contrôle du Wagram et de l’Eldo, des cercles de jeux parisiens, il est en cavale depuis juin 2011. Il aurait gardé des liens avec l’homme d’affaires corse Michel Tomi, actif en Afrique.



« MÉMÉ » GUÉRINI
LES GUÉRINI DOMINENT LES ANNÉES 60
Né en 1908 à Calenzana, Barthélemy Guérini, dit « Mémé », s’est fait connaître, avec son frère aîné Antoine, comme truand à Marseille dès les années 30. Résistants durant la guerre, « Mémé » et ses frères ont régné durant deux décennies en parrains de la cité phocéenne. Arrêté en 1967 après le meurtre d’un petit voleur marseillais, « Mémé » a été condamné pour complicité d’assassinat, et il est décédé d’un cancer en 1982.



ANGE-TOUSSAINT FEDERICI
MEMBRE DES BERGERS-BRAQUEURS
Pilier de la bande des bergers-braqueurs de Venzolasca et issu d’une fratrie de ce village de Haute-Corse, Ange-Toussaint Federici, dit « Santu », a fait ses armes dans le braquage, avant de pousser ses pions dans la sécurité, l’immobilier, les discothèques et les cercles de jeux parisiens. Il a été condamné en appel, en 2012, à trente ans de prison pour assassinat, suite à la tuerie du bar des Marronniers, à Marseille, le 4 avril 2006.



PAUL MONDOLONI
PILIER DE LA FRENCH CONNECTION
Né à Sartène en 1916, Paul Mondoloni est devenu l’un des principaux animateurs de la French Connection, les filières corse de trafic d’héroïne de Marseille vers l’Amérique du Nord, actives de 1945 à 1975. Jamais arrêté, il est devenu, une fois retiré des affaires, une sorte de juge de paix du milieu, protecteur de la cavale du jeune Jean-Jé Colonna. Mais il a été assassiné à Marseille le 29 juillet 1985, emportant avec lui bien des secrets.



RICHARD CASANOVA
CERVEAU PRÉSUMÉ DU CASSE DU SIÈCLE
Ex-nationaliste, Richard Casanova, surnommé le « menteur », l’un des piliers de la Brise de mer, est le cerveau présumé du « casse du siècle » de la banque UBS, à Genève, en 1990. Après quinze ans de cavale, cet homme de réseaux est sorti de clandestinité en 2006. Mais sa rivalité avec l’équipe de Francis Mariani, autre baron de la Brise de mer, lui a probablement été fatale : il a été assassiné à Porto-Vecchio le 23 avril 2008.



FRANCIS MARIANI
PARRAIN REDOUTÉ DE LA BRISE DE MER
Né en 1949, Francis Mariani a fait partie du premier cercle de la bande de la Brise de mer, qui a fait fortune grâce à des braquages dès le début des années 80 et dominé la Haute-Corse durant trois décennies. Francis Mariani a acquis une image de parrain ombrageux. En guerre contre certains de ses anciens alliés, comme Richard Casanova, il est décédé dans l’explosion criminelle d’un hangar le 12 janvier 2009 près d’Aléria.

LA BRISE DE MER, GANG LONGTEMPS INVULNÉRABLE

— et des bandits d'honneur réfugiés dans le maquis, alimentait la chronique insulaire. Avec beaucoup de légendes. « *La société corse traditionnelle était dure. Ces vendettas étaient, en fait, plus cruelles qu'on ne le croit* », explique l'historien Antoine-Marie Graziani, expert de ce sujet. « *Au cours du XIX^e siècle, le nombre d'homicides dépassait souvent les 200 par an en Corse, soit un taux déjà largement supérieur à la moyenne française* », ajoute le journaliste Sampiero Sanguinetti, auteur d'un livre sur *La Violence en Corse, XIX^e-XX^e siècles* (Albiana, 2012). Mais il s'agissait souvent de crimes passionnels ou familiaux, dont le nombre a décliné au fil du temps.

La donne a changé durant les années 70. L'île s'est enflammée avec une génération de militants nationalistes clamant haut et fort, à coups de 10 000 attentats de 1971 à 2007, leur volonté d'en découdre avec un Etat jugé lointain et trop jacobin. Cette violence « politique » a occupé le devant de la scène durant plus de vingt ans, mobilisant les services de police et de gendarmerie. Au détriment de la lutte contre la criminalité organisée, qui s'est discrètement enracinée dans l'île. En 1985, l'un des truands corses les plus influents, Jean-Jérôme Colonna, dit « Jean-Jé », autrefois impliqué dans la French Connection, est rentré d'une cavale de dix ans en s'installant près d'Ajaccio pour une « retraite » apparemment paisible. En réalité, fort de ses réseaux au confluent de la politique, des affaires et de la pègre, Jean-Jé s'est transformé, malgré ses dénégations, en véritable parrain de la Corse-du-Sud.

Parallèlement, une dizaine de voyous de gros calibre, soudés au sein de la bande de la Brise de mer, du nom d'un bar du Vieux-Port de Bastia où ils se retrouvaient, ont étendu leur pouvoir sur la Haute-Corse à partir de 1981, tout en développant aussi leurs « activités » sur le continent : vols, braquages, rackets, machines à sous clandestines. Parmi les barons de la Brise de mer, deux figures se sont imposées : Francis Mariani, un truand chevronné, capable de discuter avec des mafieux russes ; et Richard Casanova, un ex-nationaliste, cerveau présumé du casse de la banque UBS à Genève en mars 1990. Parti en cavale après ce « coup » qui a rapporté 20 millions d'euros, ce dernier a été vu plusieurs fois en Corse, à Paris ou en Afrique. Sans que les policiers semblent se mobiliser pour l'arrêter. Car les truands ont parfois donné des tuyaux, notamment sur les nationalistes, en échange de protections. En 2001, le nom de Richard Casanova a curieusement été effacé du fichier du grand banditisme de la police judiciaire, avec ceux de 16 autres malfaiteurs corses...

Sur le terrain, les autorités n'ont pas compris à quel point cette impunité aurait de lourdes conséquences. La liste des victimes a commencé à s'allonger et des témoins ont été menacés. Tandis que les nationalistes radicaux s'affaiblis-

saient, à coups de scissions et de tueries fratricides durant les années 90, les parrains n'ont cessé de gagner du terrain. En 1994, le procureur général près la cour d'appel de Bastia, Christian Raysséguier, reconnaissait le poids des membres de la Brise de mer. « *Souvent soupçonnés, parfois dénoncés anonymement (...), sachant que personne ne se hasarderait à témoigner contre eux, ils bénéficient d'une quasi-invulnérabilité et sont très conscients de cet état de fait* », écrivait le haut magistrat. L'un de ses successeurs, Bernard Legras, déplorait en 2000 l'inconstance de l'Etat et insistait sur la nécessité de lutter contre le blanchiment de l'argent du crime. Selon la police, la Brise de mer disposait de 400 comptes bancaires et d'un patrimoine d'environ 150 millions d'euros, réinvesti dans plusieurs secteurs de l'économie insulaire : immobilier, bars, restaurants, boîtes de nuit, BTP, commerces, automobile, services.

En contrôlant des territoires, en infiltrant les secteurs porteurs avec des hommes de paille, les malfaiteurs se sont transformés en véritables mafieux. La multiplication

des chantiers en Corse, le développement touristique et le flot des subventions publiques ont constitué autant d'opportunités pour gangréner l'économie. « *Certaines factures de travaux publics sont artificiellement gonflées au profit des voyous* », admet mezza voce un élu ajaccien. « *Ils ont des réseaux puissants et bien placés* », avance un policier corse, qui énumère les liens familiaux de certaines figures du grand banditisme avec quelques notables locaux. L'un des rares repentis de ce milieu, Claude Chossat, a expliqué à *L'Express* en 2013 que « *les gens de la Brise ont été aidés par des élus, sur des appels d'offres, dans des collectivités, des marchés de centaines de millions d'euros* ». D'après les déclarations faites par ce repenté aux policiers en 2011, détaillées par le journaliste Jacques Follorou dans *La Guerre des parrains corses* (Flammariion, 2013), Richard Casanova avait notamment constitué « *un empire immobilier grâce à l'argent du racket* ». Il aurait collecté une partie des bénéfices de la grande discothèque Via Notte, à Porto-Vecchio. Et ceux du luxueux domaine touristique de Murtoli, un

havre de 2 000 hectares situé entre Sartène et Bonifacio, en lien avec son propriétaire, l'homme d'affaires Paul Canarelli, qui a simplement reconnu avoir hébergé sur place son ami Casanova. Assassiné le 23 avril 2008, Richard Casanova avait dans sa voiture une clé du domaine de Murtoli et des plans de projets touristiques à Porto-Vecchio.

Car la spéculation immobilière, galopante, fait tourner les têtes. Selon l'Agence d'aménagement durable, de planification et d'urbanisme de la Corse, le prix des terrains a grimpé de 760 % de 1999 à 2009, avec des pics dans les zones les plus prisées : entre Calvi et l'Ile-Rousse au nord, dans le golfe d'Ajaccio et celui du Valinco, ainsi que dans la zone de Bonifacio à Porto-Vecchio, au sud. Le seul fait de rendre constructible un terrain agricole sur la côte peut multiplier sa valeur par 100. « *Les enjeux financiers sont énormes* », résume Stéphanie Grimaldi, experte en urbanisme et maire UMP de La Porta, en Haute-Corse. Hélène Constanty, auteur de *Razzia sur la Corse* (Fayard, —)

SOPHIESPITER/LA PROVENCE/MANPPP



Six membres présumés du gang de la Brise de mer, en procès en 2008 après l'assassinat de Nicolas Montigny, tué en 2001

LA SPÉCULATION IMMOBILIÈRE EST EN CAUSE

→ 2012), a rapporté cette scène ahurissante : face à plusieurs militants écologistes qui s'opposaient à l'extension d'une résidence à Patrimonio, près de Saint-Florent, un propriétaire voisin a lancé, lors d'une audience du tribunal administratif en décembre 2010 : « *Vous êtes des cadavres.* » Les élus subissent également des pressions, y compris sous forme d'attentats, pour étendre les zones aménageables. « *Il est difficile de résister, mais nous devons refuser cette bétonisation de la Corse* », juge Jean-Charles Orsucci, le maire socialiste de Bonifacio. Ces profits immobiliers attirent les convoitises des voyous. Or, la mort accidentelle en novembre 2006 du parrain Jean-Jé Colonna, suivie de l'assassinat de plusieurs de ses lieutenants, a laissé une place vide dans le sud de l'île. Concurrents pour s'emparer de cet héritage, deux clans de la Brise de mer, celui de Richard Casanova et celui de Francis Mariani, se sont affrontés violemment de 2006 à 2009. Les deux leaders rivaux y ont laissé leur peau, ainsi que nombre de leurs proches. De plus, de nouvelles équipes aguerries, comme celle des bergers-braqueurs de Venzolasca, au nord, ou la bande du Petit Bar, à Ajaccio, ont cherché à étendre leur influence, tandis que des groupes de jeunes aux dents longues essayaient de bousculer les anciens. D'après des écoutes réalisées par la police, révélées par Jacques Follorou, l'une des équipes d'Ajaccio visait en 2011 de gros contrats avec la CCI de Corse-du-Sud, tenus auparavant par d'anciens nationalistes reconvertis en hommes d'affaires, dont certains ont été éliminés. « *La CCI, elle est à nous, se félicitaient, sûrs d'eux, les comparses lors d'une rencontre au domicile de l'un d'entre eux. Cela fait 20 à 30 millions d'euros par an. Il y a des sous à prendre, mais il faut être discret et rester en vie.* » Depuis lors, le président de la chambre consulaire a été assassiné et plusieurs homicides seraient liés à l'obtention de ces contrats, principalement des contrats de gardiennage et de sécurité pour le port et l'aéroport.

Plus au sud, les guérillas ensanglantent le maquis. « *Dans le Valinco, deux groupes de truands se disputent de futurs projets immobiliers réputés juteux. Cela explique une partie de la douzaine d'assassinats que nous avons connus ici depuis 2008* », témoigne un élu de Sartène, effaré par le climat de Far West qui règne dans la région. Le 4 septembre 2010, un homme réputé proche d'une de ces équipes, Pierre Balenci, a subi une attaque punitive alors qu'il prenait un café avec son fils sur la place Porta, à Sartène, avant de répliquer, tuant l'un de ses agresseurs, Jacques Ettori, 35 ans, un petit entrepreneur du bâtiment. Le deuxième homme du commando, identifié par les enquêteurs comme étant son frère, François Ettori, a pris la fuite. Finalement arrêté, ce dernier a été condamné le 22 mai par la cour d'assises d'Ajaccio à dix-huit ans de prison pour



Sécurité renforcée lors de procès de truands corses, à la cour d'assises des Bouches-du-Rhône, à Aix-en-Provence en 2007.

tentative d'assassinat, tandis que Pierre Balenci écopait de quatre ans. Mais si l'on en croit leurs défenseurs respectifs, toute cette histoire resterait mystérieuse. « *François Ettori n'est pas le deuxième tireur du commando* », affirme son avocat ajaccien Jean-Michel Mariaggi, qui a fait appel du jugement. « *Pierre Balenci n'a toujours pas compris pourquoi on l'attaquait* », précise de son côté son avocate, Me Anna-Maria Sollacaro. Ce procès n'a, en tout cas, pas fait cesser les vengeances. Le 14 avril, l'ancien militant nationaliste Georges Moretti, 58 ans, père d'Antoine et de Jean-Baptiste, deux jeunes emprisonnés dans le cadre de plusieurs affaires, a été froidement abattu à coups de chevrotine au volant de sa voiture, près de Sartène. « *Nous redoutons que la vendetta se poursuive* », admet un policier.

Face à ce déferlement de violence, l'Etat commence tout juste à se remobiliser. Après l'assassinat fin 2012 de Me Antoine Sollacaro et de Jacques Nacer, le ministre de l'Intérieur Manuel Valls, venu plusieurs fois sur place, a estimé que la violence était « *enracinée depuis des décennies dans la culture corse* ». Ce qui a froissé bien des susceptibilités insulaires. « *La violence n'est pas une question de gènes. C'est l'Etat qui a fait beaucoup d'erreurs dans cette île* », corrige Jean-Yves Coppolani, professeur d'histoire du droit à l'université de Corte et président de l'association Corsavem, qui vient en aide aux victimes d'infractions pénales. Cependant, Manuel Valls a promis des renforts sécuritaires. Et, pour la première fois, le mot « *mafia* » a été employé par plusieurs ministres pour décrire la criminalité organisée corse. « *Le terme est exagéré pour qui connaît un peu la mafia sicilienne, autrement plus puissante. Parlons plutôt de bandes et de dérive mafieuse* », tempère Sampiero Sanguinetti, qui a vécu à Palerme. Les nuances sémantiques peuvent alimenter des débats sans fin. Mais la réalité d'un pouvoir criminel est désormais reconnue. Pour tenter d'enrayer ce fléau, l'Etat dispose de nouveaux outils. Sur le plan judiciaire, un groupe de magistrats de la Juridiction interrégionale spécialisée (JIRS), basée à Marseille, s'occupe des principaux dossiers de criminalité organisée en Corse, en liaison avec les parquets d'Ajaccio et de Bastia. « *Nous nous appelons très régulièrement, afin d'avoir la meilleure répartition des tâches et une vision globale des dossiers* », avance Franck Rastoul, le nouveau procureur général près la cour d'appel de Bastia. Après un

Mais cette mobilisation ne suffit pas. Car les règlements de comptes se poursuivent. La mafia corse se recompose en permanence. Seule une poignée de dossiers a abouti à des condamnations. La coopération entre la police et la gendarmerie demeure conflictuelle. Les juges de la JIRS de Marseille sont débordés. Et les armes juridiques sont encore rudimentaires. « *Puisque c'est une mafia, il faudrait adopter en droit pénal un délit d'association mafieuse, comme en Italie* », avance Raphaël Vallet, le secrétaire général de FO police pour la Corse-du-Sud. Ce syndicaliste dénonce la faiblesse des moyens alloués à la lutte contre ce phénomène. « *Les effectifs de police judiciaire ont augmenté sur place, mais nous croulons sous les procédures et les paperasses, avec des budgets en baisse* », dit-il.

Les défaillances de l'Etat sont d'autant moins tolérées que la majorité de la classe politique insulaire s'inquiète de la gravité de la situation. « *Le crime organisé est devenu un vrai danger pour la Corse* », dénonce Jean-Christophe Angelini, conseiller territorial nationaliste de Porto-Vecchio, qui a lui-même été ciblé en 2010 par des menaces. « *C'est une fleur vénéneuse qui a poussé sur fond d'absence de l'Etat et de démocratie* », renchérit Gilles Simeoni, le nouveau maire nationaliste de Bastia, partisan d'une plus grande transparence de l'argent public. « *Les Corses sont victimes d'un système mafieux. Nous ne pouvons pas laisser notre développement économique, encore trop fragile, entre les mains de prédateurs* », ajoute de son côté Camille de Rocca Serra, député UMP de Corse-du-Sud.

Les élus réclament conjointement le renforcement des moyens judiciaires. Ils refusent également de se résigner. Créée en 2011 au sein de la collectivité territoriale de Corse, une commission Violence a fait adopter en mars 2012 un rapport lucide sur le sujet, considérant la criminalité organisée comme une « *préoccupation centrale* » parce qu'elle

vernements contre les nationalistes. Par ailleurs, la situation sociale se dégrade à une vitesse folle, alimentant la délinquance, tandis que la spéculation immobilière provoque d'énormes convoitises, mettant les élus sous pression. Résultat : la violence d'origine politique s'est calmée, mais celle du crime organisé s'est enflammée, avec du racket sur les entrepreneurs et des meurtres en série, dont la cartographie coïncide avec celles des zones résidentielles sensibles.

L'Etat se mobilise-t-il assez sur le sujet ?

L'honnêteté commande de dire que des efforts ont été faits récemment, notam-

■ VINCENT NOUZILLE

ment par le ministère de la Justice. Lorsqu'il était ministre de l'Intérieur, Manuel Valls avait accusé les Corses de silence et de violence, comme si tous les Corses étaient complices ! Cela a été très mal perçu ici. J'ai dit à Manuel Valls qu'il se trompait d'analyse et je crois qu'il a compris. Mais j'attends du gouvernement qu'il mette beaucoup plus de moyens sur les enquêtes.

Et que peuvent faire les élus de la région ?

Nous nous sommes mobilisés au sein de l'Assemblée de Corse, en créant une commission sur la violence, afin de mieux comprendre le phénomène et d'agir sur le terrain. Notre

rapport d'étape a été adopté à l'unanimité en 2012. Pour prolonger nos travaux, nous sommes en train de créer un observatoire régional sur la violence et nous nous battons sur deux fronts. D'une part, nous voulons enca-

mobilier afin de contenir la spéculation, ce qui sera le cas avec l'adoption prochaine de notre Plan d'aménagement et de développement durable de la Corse (Padduc), qui fait actuellement l'objet d'une concertation avec les élus. D'autre part, nous avons

engagé un travail de fond auprès des jeunes, en allant débattre dans les lycées à propos de la violence. Nous ne voulons pas laisser se répandre un modèle de voyou armé qui ferait la loi en Corse !

**■ PROPOS RECUEILLIS PAR
VINCENT NOUZILLE**

Ancien maire communiste de Sartène, Dominique Bucchini préside l'Assemblée de Corse depuis 2010.

42 LE FIGARO MAGAZINE - 4 JUILLET 2014